



Finances



Assainissement



Salles associatives et Mairie



Dates à retenir

X Dimanche 18 juin

Bric à brac du Comité des fêtes

X Mercredi 27 juin

Inscriptions aux Mercredis Loisirs

X Vendredi 30 juin

Fête de l'école

X Lundi 9 juillet

Jury régional des Villes et Villages fleuris

X Avant le 24 août

Inscriptions périscolaires

X Lundi 3 septembre

Rentrée scolaire

X Début septembre

Permanences pour les inscriptions dans les associations

X Samedi 8 septembre

Journée citoyenne

X Samedi 20 octobre

Portes ouvertes d'Amitié loisirs



SOMMAIRE >>>

●>> Le mot du maire	3
●>> Les comptes 2017	4
●>> Le budget prévisionnel 2018	5-6
●>> Urbanisme.....	6-7
●>> Voirie - Réseaux - Espaces verts	8
●>> Finances - Bâtiments	9
●>> Conseil Municipal Enfants.....	10
●>> Affaires sociales et scolaires - Vie familiale.....	11
●>> Vie Associative - Animations	12
●>> Histoire.....	12
●>> Informations générales.....	14-15

Le concours Villes et Villages Fleuris 2018

Le Jury Régional des Villes et villages fleuris visitera notre commune le **9 juillet 2018**, pour confirmer le label 1^{ère} fleur, accordé à la commune en 2015.

Pour préparer ce passage, la commission a établi un dossier technique de présentation de la commune. Tous les atouts de l'environnement notre commune sont mis en avant (promenades au bord de la rivière, aménagements paysagers et pédagogiques, entretien des espaces verts, économies d'énergie, projets environnementaux).



Responsable de la communication :

Jacky Garnier, Maire-adjoint

© Rédaction & photos :

Passelaigue, Garnier, Moser, Lalos, Cousin, Redureau, Lemoine, Bonraisin, Legenvre, Rabant, Haas, Chauvin

Conception - impression :



02 43 82 72 00 - Le Mans



La poursuite de nos engagements...

Chères Palvinéennes, chers Palvinéens,

Comme chaque année à cette date, je souhaite vous préciser dans cette édition tous les engagements financiers que nous avons portés pour notre collectivité.

Au-delà des chiffres que je veux vous communiquer pour vous permettre une lecture complète des décisions que nous avons prises, je vous invite surtout à vous promener dans notre commune pour mesurer la réalité de nos projets.

En effet depuis le début de l'année, les travaux sont en cours rue de la Rivière. A ce titre, je tiens à vous remercier pour votre compréhension face aux désagréments occasionnés. Au terme de ces travaux, les exigences du diagnostic du réseau de collecte d'assainissement seront remplies. La réalisation de ces travaux a d'ailleurs facilité la nouvelle convention de rejet avec Le Mans métropole et les avantages financiers qui en découlent sont notoires.

Dès cet été, nous allons poursuivre les travaux que nous avons lancés sur le site de l'école : la dernière phase de ravalement des façades du groupe scolaire (réfectoire et ancien logement de fonction) et la poursuite du remplacement des menuiseries.

En ce qui concerne l'important projet de rénovation de la mairie et de construction d'une salle associative, comme je vous en avais déjà informé, nous avons pris du retard en raison du problème de santé de M. Cussot qui a empêché le cabinet d'architecte Cussot d'assumer la totalité de sa mission. Après l'annonce de la fermeture du cabinet, nous avons su trouver un compromis afin de confier la mission de maîtrise d'œuvre à un autre cabinet sans remettre en cause le travail d'étude effectué. Grâce à ce consensus, les travaux de démolition vont avoir lieu dès le mois de juin, la construction du bâtiment devra suivre immédiatement et parallèlement la construction sur le site du stade de la salle associative devra débuter. Nos salles scan sont enfin sur le point de disparaître et notre commune pourra alors être dotée d'un équipement optimal et adapté pour l'épanouissement de toutes nos activités associatives.

Nous avons aussi budgétisé l'aménagement de l'aire de sport basket et hand-ball : cet équipement sera réalisé après la construction de la salle associative pour ne pas dégrader pendant les travaux un enrobé neuf.

Les déboires administratifs que nous avons rencontrés en amont de la validation de la réalisation du lotissement route du Calvaire sont résolus : dans le deuxième semestre, les travaux du lotissement pourront débuter ; suivra la construction du rond-point route de Coulaines-rue du Monnet.

En prévision de nouveaux travaux, nous avons prévu dès cette année deux études : l'une concernant l'agrandissement du réfectoire afin d'optimiser le service de cantine et l'autre la cour de l'école primaire.

L'inauguration des établissements TRUFFAUT (dans la zone du Bois du Breuil) a représenté un moment de convivialité et de festivité très plaisant, que je suis ravi d'avoir partagé avec les membres du conseil municipal. Cette zone sera également pourvue, vers la fin d'année, d'une station-service.

En concertation avec la municipalité de La Chapelle-Saint Aubin, nous œuvrons actuellement à la concrétisation du bateau à chaînes : le dossier est entre les mains des services administratifs dans l'attente de l'obtention de toutes les autorisations. Nous espérons un retour positif d'ici la fin d'année.

Je sais l'intérêt que vous portez à notre communauté de communes et à ce propos je vous invite à parcourir avec attention le bulletin communautaire. La présentation de l'ensemble des budgets et celle de notre bonne santé financière y sont évoquées. Cette situation financière apaisée nous autorise à poursuivre nos réflexions et nos travaux dans tous les domaines, toujours dans le même but de doter ce nouveau territoire de tous les équipements nécessaires à son développement et à son dynamisme.

Pour finir, je tiens à vous rappeler le plaisir que j'ai eu à vous voir aussi nombreux présents l'an dernier pour participer à notre première journée citoyenne. Votre mobilisation a marqué votre souci du vivre-ensemble dans notre agréable village. Je vous attends encore plus nombreux le 8 septembre prochain pour une nouvelle journée de convivialité et de solidarité pour ancrer notre journée citoyenne dans la durée. Dans l'attente de ce rendez-vous, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

Max Passellaigue

Les finances de la commune



Les comptes 2017

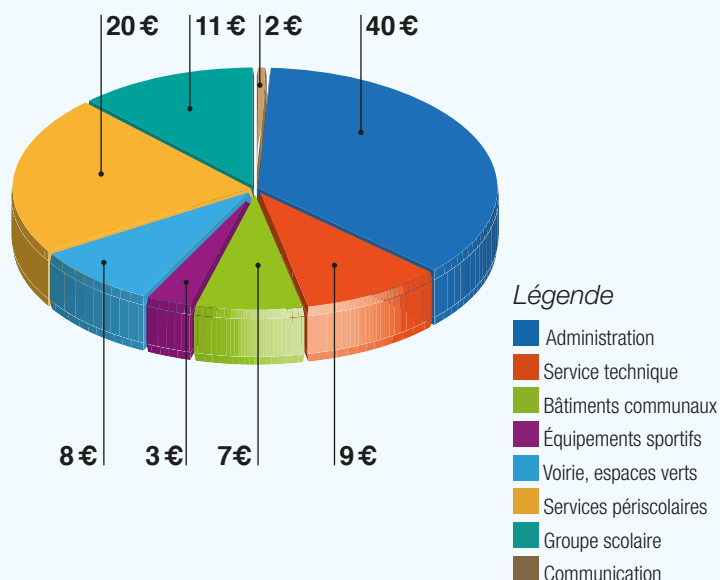
Fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	493 733,01	Produits des services	107 641,82
Charges à caractère général	387 506,61	Produit de la fiscalité	1 113 666,53
Frais de gestion	104 497,41	Dotations, participations	249 243,13
Frais financiers	21 729,45	Produits exceptionnels	4 367,55
Charges exceptionnelles	100,00	Autres recettes - Locations	34 700,66
Amortissements	37 222,89	Atténuation de charges	35 326,06
Atténuation de produits	198 472,95		
Total	1 243 262,32	Total	1 544 945,75
		Excédent de fonctionnement de l'année = épargne de l'année	301 683,43

Investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursement du capital des emprunts	75 133,03	Amortissements	37 222,89
Dépenses d'équipement et travaux	330 133,18	Subventions	29 704,00
		FCTVA, Taxe d'aménagement	75 113,19
		Excédents 2016 affectés	317 102,98
		Solde d'exécution investissement reporté	491 854,88
Total	405 266,21	Total	950 997,94
		Résultat d'investissement de l'année	545 731,73
		Résultat global au 31/12/2017	847 415,16

Pour 100 € dépensés en 2017



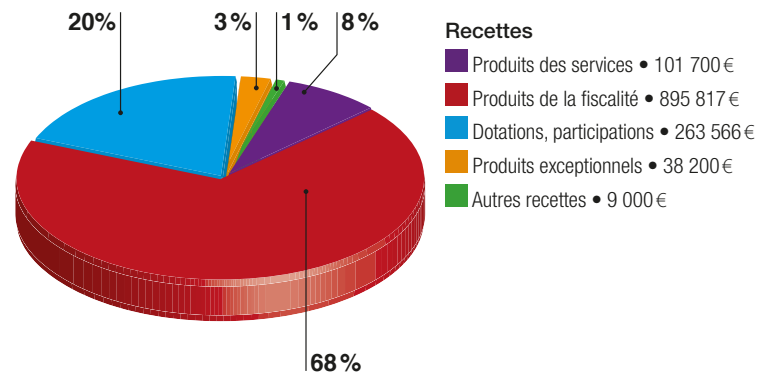
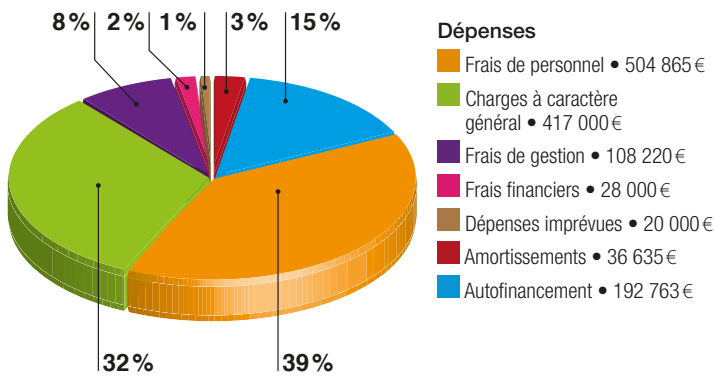
Situation financière de Saint-Pavace

	Saint-Pavace (en €/hab.)	Moyenne départementale (communes de 2000 à 3499 habitants)
Charges de fonctionnement	485 €	667 €
Produits de fonctionnement	654 €	832 €
Capacité d'autofinancement (pour investir)	169 €	165 €
Dette au 31 décembre	231 €	532 €

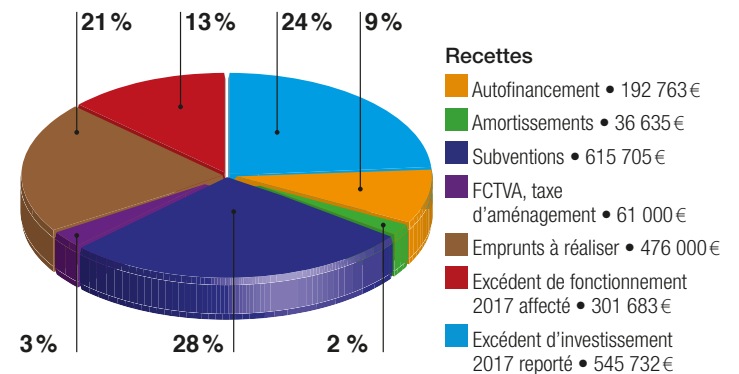
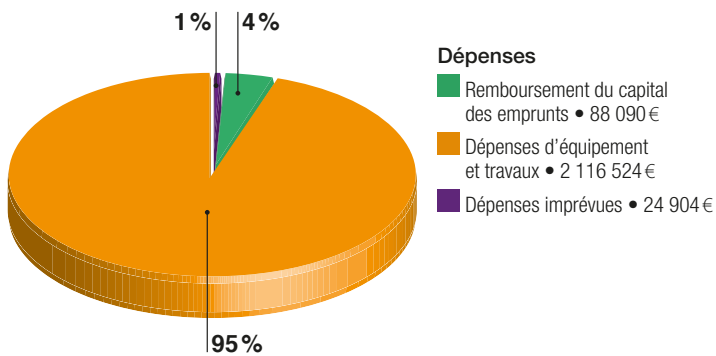
... Des chiffres qui montrent la bonne santé financière de la commune.

Le budget prévisionnel 2018

Fonctionnement = 1 308 283 €



Investissement = 2 229 518 €



Principaux investissements inscrits au budget 2018

Aménagement espace mairie, mairie et salles associatives	1 271 012 €€
Éclairage public rénovation 3 ^{ème} tranche et fin	34 538 €€
Aménagement rue de la Rivière	236 525 €€
Aménagement rond-point route de Coulaines / rue du Monnet.....	140 000 €€
Bords de Sarthe - Bateau à chaînes	30 000 €€
Ravalement extérieur de l'école - dernière tranche.....	27 500 €€
Remplacement des menuiseries extérieures des classes de l'école primaire.....	60 000 €€
Éclairages LED dans les classes et préau primaire.....	15 000 €€
Aménagement de la cour de l'école primaire	125 000 €€
Remplacement éclairages salle de loisirs	12 500 €€
Accessibilité, signalétique	11 000 €€
Aménagement espace jeu Basket/hand et pétanque.....	24 000 €€

Les taux communaux des impôts locaux 2018, votés par le Conseil municipal, sont identiques à ceux de 2017

	Taux 2018
Taxe d'habitation	8,31
Taxe foncier bâti	16,99
Taxe foncier non bâti	24,93



Budget annexe Assainissement

	Réalisé 2017	Prévu 2018
Dépenses de fonctionnement	182 686,72	229 265,56
Recettes de fonctionnement	150 115,89	209 252,00
Report résultat fonctionnement N-1	63 960,76	20 013,56
Résultat de fonctionnement	31 389,93	0,00
Dépenses d'investissement	18 672,84	452 491,00
Recettes d'investissement	30 575,41	457 779,37
Report résultat investissement N-1	-17 190,94	-5 288,37
Résultat d'investissement	-5 288,37	0,00
Résultat global	26 101,56	0,00

En application de la convention de rejet avec Le Mans métropole, qui définit les conditions d'écoulement des eaux usées de Saint-Pavace dans le réseau communautaire, la commune verse une redevance sur les m³ d'eau.

Cette convention a été renégociée en 2017 avec les élus du Mans Métropole ce qui nous permet de dégager des financements pour l'entretien et la

rénovation de notre réseau. La redevance municipale facturée par m³ d'eau consommée était de 2,263€.

Le conseil municipal a décidé de diminuer le prix de la redevance de 0,50€/m³ et de la ramener à 1,763€/m³ au 1^{er} avril 2018. Cette baisse représentera 50€ sur une facture de 100 m³.

Budget du Centre Communal d'Action Sociale

	Réalisé 2017	Prévu 2018
Dépenses (aides exceptionnelles)	6 775,67	10 000,00
Recettes (dont subvention communale)	6 100,00 (6 000,00)	6 200,00 (6 200,00)
Report résultat N-1	4 475,35	3 800,00
Résultat de fonctionnement	3 799,68	0,00

Subventions aux associations

Collège Jean Cocteau	500€	Chorale Harmonia.....	700€
FNACA.....	150€	Les Créateurs et Amis de l'art.....	150€
UNC.....	150€	Ecole de Saint-Pavace.....	3 300€
Médaillés militaires.....	150€	Prévention Routière	100€
Accueil Saint-Pavace.....	470€	Vie Libre	80€
Amitié loisirs	700€	Bibliothèque pour Tous Coulaines ...	250€
Assoc Sport Comité directeur....	8 300€	Restos du cœur.....	400€
Comité des fêtes	700€	AFM Téléthon	200€
ADSPQI (inondations Saint-Pavace).....	100€		

La zone d'activités du Bois du Breuil

La grande surface de **jardinerie Truffaut** a bien démarré depuis le 1^{er} mars 2018 comme prévu ; nous sommes persuadés que cette zone du Bois du Breuil va se remplir au fil du temps et apportera des services intéressants et des emplois toujours bienvenus pour notre commune et notre Communauté de Communes « Maine Cœur de Sarthe ».

D'ici fin 2018, une **station-service Super U** devrait s'installer au niveau de la bretelle de sortie de la rocade.



Le lotissement des Coteaux du Breuil

Sur le site des Coteaux du Breuil, European homes lance la phase travaux.

Deux grandes étapes sont planifiées sur le 2^{ème} semestre 2018, la viabilisation du site et le lancement des constructions.

Les maisons sont accessibles à partir de 179 000€.

L'équipe EUROPEAN HOMES vous accueille à l'espace de vente situé route de Coulaines, nouveau giratoire, du lundi au samedi de 10h à 12h et 14h à 19h pour répondre à votre demande d'informations.

www.e-h.fr ou 0800 444 800
service et appel gratuits.



Saint-Pavace et le risque inondation

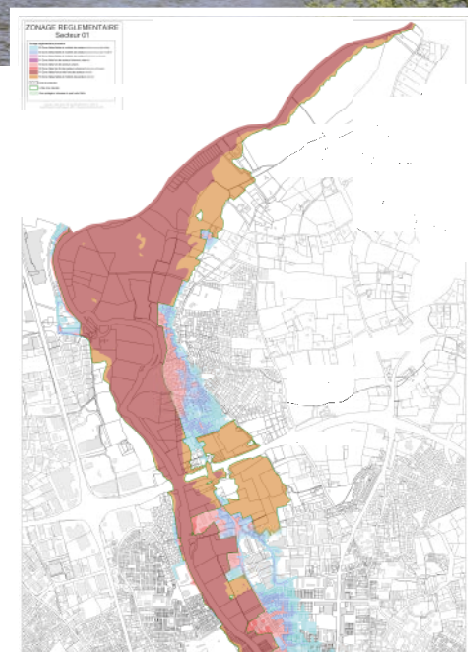
1 – Nous sommes toujours aussi vulnérables

Souvent on confond les travaux de construction de digues de protection réalisées au Mans (pour des centaines d'habitations, justifiant de gros investissements) et risque pour nos habitations palvinéennes. Des pluies très prolongées comme en 1995, avec des sols gorgés d'eau conduiraient, malheureusement à un débordement de la Sarthe et les risques à ce jour restent les mêmes qu'en 1995.

Il y a bien eu des études pour des éventuels sites de stockage de rétention, malheureusement le gain était supposé

très faible (quelques centimètres) pour des investissements très élevés.

L'État vient de confier aux communautés de communes (les CDC) la charge de gestion, entretien des rivières ainsi que la protection contre les inondations. Demain, il faudra que les CDC s'associent au niveau de bassins versants (par exemple Sarthe Amont) pour rechercher si des solutions sont envisageables à terme (de l'ordre de 10 à 15 ans, si solutions en vue et si financement envisageables).



2 – La révision du Plan de Prévention du Risque Inondation prescrite par le Préfet le 21 février 2018

Pourquoi un Plan de Prévention du Risque Inondation ?

- Restreindre très fortement les implantations humaines dans les zones inondables les plus dangereuses
- Limiter fortement les implantations dans les zones inondables moins vulnérables
- Protéger les habitants dans les zones inondables tant pour l'existant que pour les extensions autorisées
- Préserver les capacités d'écoulement et d'expansion des crues afin de ne pas aggraver l'extension du périmètre touché par la crue, en amont, en aval et sur le territoire concerné.

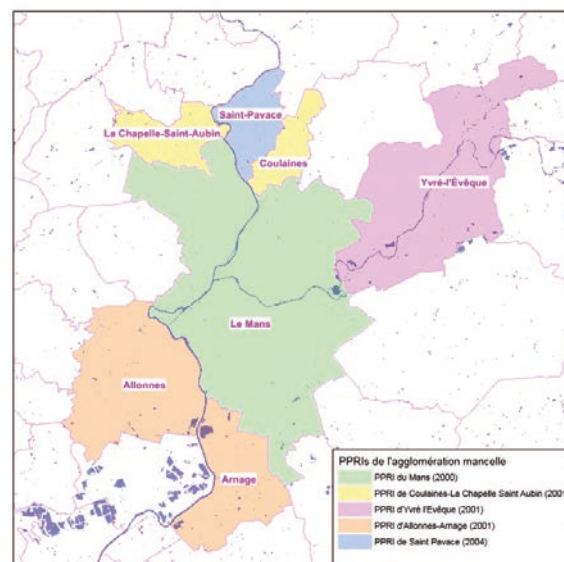
Entre 2000 et 2004, des PPRI ont été instaurés au Mans, à Coulaines, à Allonnes, à Arnage, à La Chapelle Saint-Aubin, à Yvré l'Évêque, à Saint-Pavace.

Pourquoi réviser le Plan de Prévention du Risque Inondation ?

- Les 5 PPRI en vigueur, qui appartiennent au même bassin de risque, ne sont pas homogènes entre eux. Cela entraîne des inégalités de traitement pour des zones soumises aux mêmes aléas.
- Les 5 PPRI résultent d'une modélisation hydraulique ancienne.
- La cartographie des aléas inondations en crue centennale bénéficie de nouveaux outils de modélisation.
- Le nouveau règlement prendra en compte les modifications réglementaires et les évolutions du contexte et des enjeux locaux.

Un dossier de concertation est mis à disposition du public en mairie et sur le site internet des services de l'État :

<http://www.sarthe.gouv.fr/revision-des-ppri-de-l-agglomeration-mancelle-a4435.html>



Voirie - réseaux - espaces verts



Le début de l'année a été chargé en travaux importants et concomitants, affectant la circulation dans le bourg. Nous nous en excusons et vous remercions de votre compréhension. En effet, compte tenu d'impondérables indépendants de notre volonté, trois chantiers sont en cours simultanément rue de la Rivière et rue de Provence : deux sous maîtrise d'ouvrage communale (Réhabilitation du réseau d'assainissement et Aménagement de la rue de la rivière) et un sous maîtrise d'ouvrage du SIDERM (rénovation du réseau d'eau potable du pont de la rocade jusqu'à la Mue). Ces chantiers seront terminés pour la fin du mois de juin.

La réhabilitation du réseau de collecte d'assainissement

Le diagnostic du réseau d'assainissement réalisé en 2016 a permis de définir le programme de travaux de réhabilitation pour rénover notre réseau de collecte des eaux usées et limiter l'arrivée d'eaux de pluie, traitées comme les eaux usées par la station d'épuration du Mans, ce qui génèrent des coûts supplémentaires.

Le bureau d'études INFRASTRUCTURES CONCEPT a suivi le chantier confié aux entreprises SOGEA et REHA assainissement en fonction du type de travaux nécessaires : l'entreprise SOGEA a réalisé le remplacement de canalisations existantes endommagées par de nouvelles canalisations en fonte, l'entreprise REHA a procédé à la réhabilitation des réseaux par la pose d'une gaine en résine à l'intérieur des canalisations existantes. Ce dernier procédé innovant évite les ouvertures de tranchée si contraignantes.

Les travaux ont dû démarrer dans l'urgence pour répondre à l'effondrement prématuré de la conduite principale rue de Provence collectant l'ensemble des eaux usées de la commune. Nous nous excusons encore auprès des riverains de la rue de Provence et de la rue de Normandie de leur avoir imposé ces contraintes et particulièrement sonores du chantier. Nous remercions les entreprises VEOLIA et SOGEA d'avoir réalisé ce chantier dans les meilleurs délais, limitant le plus possible les désagréments auprès des riverains et ce malgré la complexité des travaux. La majeure partie des interventions ont été faites entre la rue de Provence, la rue de Touraine, la rue de la Rivière et la rue de Château.

Coût de cette opération : 239 350 € HT
Subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 60 %.

Aménagement de la rue de la Rivière

La première tranche de travaux de rénovation de la rue de la Rivière, de la place de la mairie au lieu-dit La Chicaudière, est au cours depuis le mois de février 2018.

Les travaux se réalisent sous la maîtrise d'œuvre du cabinet SODEREF, par l'entreprise HRC sur une longueur de voie de 600 mètres.

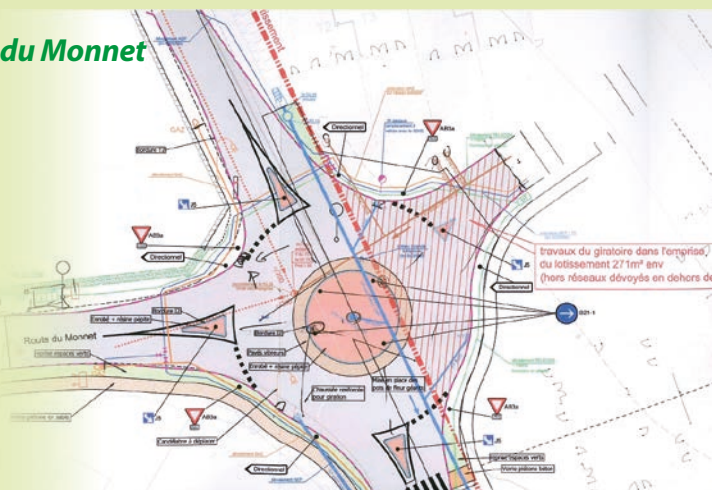
Comme présentés lors de la réunion publique, ils comprennent l'aménagement de la rue et des trottoirs dans le respect des normes d'accessibilité et de sécurité des piétons. Certains tronçons de réseau pluvial endommagés ont été remplacés.

Aménagement du giratoire de la route de Coulaines/rue du Monnet

Ces travaux ont été prévus dans le cadre de l'opération de lotissement d'habitation.

Avec la nouvelle desserte du lotissement d'habitation, la création d'un rond-point à la Belvaudière, déjà envisagé dans les études antérieures de la rue du Monnet, s'avère nécessaire pour sécuriser la circulation aussi bien automobile que piétonne.

Le flux de véhicules qui empruntera la route de Coulaines et la route du Calvaire est difficile à mesurer, mais déjà l'ouverture de la bretelle de sortie de la rocade sur notre route de Coulaines, a modifié les habitudes de circulation.



Commission Finances Bâtiments



Aménagement de l'espace mairie, de la mairie et des salles associatives

Le cabinet C2V a repris notre dossier pour les phases DET VISAS (suivi de chantier) et AOR DOE (réception des ouvrages).

Les marchés ont été signés le 18 mai 2018, le désamiantage et les travaux de démolition démarreront le 18 juin.

La nouvelle équipe technique municipale

Après le départ en retraite d'Alain Bernard, un nouvel agent a été recruté. Il s'agit de Dominique Serizay, adjoint technique territorial. Électricien de formation, il était en poste dans une commune similaire à la nôtre depuis une dizaine d'années.

Notre équipe est maintenant au complet avec Stéphane Jousse et Sylvain Chaux.



Arrivée d'un nouveau commerçant ambulant

Un nouveau venu sur la place de l'église : tous les mardis de 18h30 à 23h, Léo Kervella installera son camion « L'Hambulant » pour vous proposer des hamburgers maison à base de produits locaux.



Ravalement extérieur du groupe scolaire

La dernière phase de ravalement des façades du groupe scolaire est programmée cet été, avec le réfectoire et l'ancien logement de fonction.

Étude du réaménagement de la cour de l'école primaire

L'école élémentaire accueille 120 enfants de 6 à 11 ans, dans 5 classes.

La cour qui date de plus de 35 ans a fait l'objet d'une remise en état en 2005 pour la partie en enrobé servant de terrain de foot.

Aujourd'hui, le sol goudronné et les pelouses sont en très mauvais état, avec des dénivelés importants, des bordures abîmées. L'aménagement sera réfléchi en associant les enseignants et les parents d'élèves et en prenant en compte la sécurité et l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite.



Remplacement des menuiseries extérieures des classes

La seconde tranche de remplacement des fenêtres de l'école primaire sera réalisée fin août et aux vacances de la Toussaint. Il s'agit de la partie préau, salle polyvalente.

L'entreprise A POSER a obtenu le marché d'un montant de 37 590 € HT

Étude de l'agrandissement du réfectoire du groupe scolaire

Chaque midi, plus de 160 repas sont servis à la cantine.

Le service est réparti en 2 temps, les maternelles à 12h et les primaires vers 12h30.

Pendant 15 à 30 minutes, tous les enfants sont à table. Au-delà du bruit, c'est un problème de place qui se pose. Notre volonté est que les petits prennent le temps de déjeuner, mais aussi que les plus grands puissent prendre leur repas pas trop tard.

Une étude va être lancée pour agrandir la salle de restaurant vers le parking de l'école.

Installation d'un bateau à chaine

Le projet des Maires de La Chapelle-St-Aubin et de Saint-Pavace de relier les chemins piétonniers des deux communes en installant un bateau à chaine, avance.

À Saint-Pavace, un ponton d'accès sur la Promenade du Souvenir devra être installé. Le devis est de 12 000 €, auquel s'ajoutera une participation au prix du bateau et l'aménagement des bords de la Sarthe.

La réalisation pourrait être envisagée aux écourtes de septembre/octobre 2018.

Conseil municipal enfants



Participation au TÉLÉTHON

Comme l'année passée, les enfants du CME participeront au Téléthon, nous fabriquons des sapins de Noël avec des bouchons de liège. Les ventes seront au profit du Téléthon.



Nous avons mis des bacs de récupération pour les bouchons de liège, vous en trouverez à la boulangerie, à la mairie et à la salle polyvalente.

Grâce à vos dons, nous n'achèterons pas de bouchons. Merci pour votre aide

Plusieurs associations palvinéennes se joindront au CME pour le Téléthon

Cabane à livres

une vraie réussite, le système fonctionne très bien.



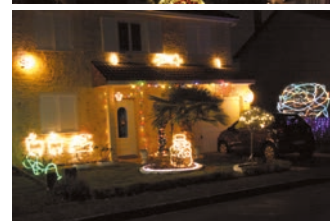
Fabrication d'un totem

Cette année les enfants du CME fabriquent un totem, indiquant les grandes capitales et les distances les séparant de notre commune, ainsi que le nom de toutes les communes de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe.

Maisons décorées :

La remise des prix a eu lieu le 15 février dernier. Nous remercions les palvinéens qui participent à la vie de leur village par leur décoration. Cette année, les lauréats ont reçu un bon d'achat au Magasin TRUFFAUT (un remerciement à cette enseigne qui leur accordé une remise supplémentaire). Cette année le classement a été fait en 3 catégories (félicitations, compliments et encouragements du jury).

M. M ^{me} GOULET	10, rue de Château
M. M ^{me} TREHARD	24, rue de la Charmille
M. M ^{me} VIGATO	1, rue des Ormeaux
M. CHATEAU – M ^{me} CHOLOUX	29, rue du Lauzai
M. M ^{me} FIGUEIREDO	13, rue de la Rivière
M. JAUFFRION – M ^{me} FERRON	6 bis, rue de Provence
M. M ^{me} LETHIELLEUX	25, rue du Champ Large
M. MARSAL – M ^{me} PAINEAU	67, rue de la Rivière
M. M ^{me} REIS	2, rue de Provence
M. M ^{me} ROUX	28, rue de la Charmille
M. M ^{me} VAUCELLE	52, rue de la Rivière
M. M ^{me} CHATEAU	40, rue de la Rivière
M. M ^{me} DUFOUR	13, rue de la Charmille
M. M ^{me} ESNault	2, rue de la Rivière
M. FOURNIER – M ^{me} DEVAUX	22, rue de Château
M. M ^{me} LABELLE	2, allée du Pré
M. M ^{me} LAIGLE	2, allée de la Cour
M. M ^{me} MARIE	1, rue des Saules
M. M ^{me} PILETTE	1, rue de la Charmille
M. M ^{me} ROUSSEAU	22 bis, rue de Château
M. M ^{me} SAILLANT	18 bis, rue de Château
M. M ^{me} SELMANI	21, rue de Château



Visite du Panthéon et du Sénat

Nous serons reçus par Monsieur Vogel, Sénateur de La Sarthe, le mercredi 17 octobre 2018 au Sénat.



Cette visite devait avoir lieu le mercredi 4 avril, mais a dû être annulée en raison des grèves de la SNCF.

Affaires sociales et scolaires - Vie familiale



Petite enfance

Dans le cadre de la communauté de commune Maine Cœur de Sarthe, un nouveau service va voir le jour à l'automne 2019. En effet, un second multi-accueil pour les enfants de 0 à 3 ans sur la commune de Neuville est en cours réalisation. Les familles de Saint-Pavace pourront y faire garder leurs enfants. Ce service complétera l'offre des assistantes maternelles et de la micro-crèche privée déjà existante sur Saint Pavace.

En attendant, les enfants de Saint Pavace peuvent, depuis le 1^{er} janvier 2018, être accueillis au multi-accueil à Montbizot.

Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) petites et grandes vacances

Les premiers bilans des petites vacances de février et mai 2018 sont très positifs puisque 8 enfants de Saint-Pavace ont bénéficié de cet ALSH sur les vacances de février et 11 sur celles de mai.

Ces enfants ont bénéficié du transport en minibus depuis la place de la mairie. Aller à 8h et retour à 18h. Satisfaction des enfants et des parents.

Accueil Sans Hébergement du mercredi

La communauté de commune proposera dès le mercredi 5 septembre 2018 un accueil pour les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis soit à la journée, soit le matin avec repas, soit l'après-midi sans repas. Des transports seront organisés le matin et le soir depuis Saint-Pavace.

Des réunions publiques auront lieu les 20 juin 2018 à 18h30 à la Bazoge et le 23 juin 2018 à 10 h à la Guierche.

Une permanence d'information et/ou d'inscription aura lieu **le mercredi 27 juin à Saint-Pavace, salle Sainte-Anne**, de 16h à 20h. Les inscriptions pourront avoir lieu tout au long de l'été directement à la Maison des Projets.

Pour tout renseignement :

« Les P'tits Bouts du Maine »

Structure petite enfance
CDC Maine Cœur de Sarthe
Rue du Tertre - 72380 MONTBIZOT
Tél. : 02 43 20 42 00 / Fax : 02 43 20 42 07
petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr
Ouverture secrétariat : du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h

Le RAMPE est toujours au service des parents et des assistantes maternelles, pour conseiller, informer.

Pour l'été 2018, un accueil de Loisirs sera proposé sur le même principe avec transport et mini-camps pour les enfants à partir de 3 ans. Les inscriptions ont démarré.

Les ados ne sont pas oubliés, pour consulter les activités proposées :

<http://www.maisondesprojets.fr/site/>

École

Rythmes Scolaires : dernières séance de TAP (temps d'activités périscolaires).

À partir de la rentrée de septembre 2018, un nouveau rythme s'appliquera avec le retour de la semaine de 4 jours : lundi-mardi-jeudi-vendredi selon les horaires suivants :

- matin : 08h30- 11h45
- pause méridienne : 11h45-13h45
- après-midi : 13h45 – 16h30

La commune proposera l'accueil périscolaire comme suit :

- matin : garderie à partir de 7h30
- soir : étude pour les primaires de 16h45 à 17h30 précédée d'une récréation de 16h30 à 16h45
- soir : garderie pour les primaires de 17h30 à 18h30
- soir : garderie pour les maternelles de 16h30 à 18h30.



Centre communal d'action sociale

Après-midi gourmand : pour la première fois, le CCAS a invité les aînés de 75 ans et plus, accompagnés de leur conjoint, à un après-midi spectacle le 7 avril dernier à la salle de loisirs

Une cinquantaine de personnes ont répondu présent à cette invitation et ont passé un après-midi convivial et récréatif.





Le bulletin des Associations sera distribué dans les boîtes aux lettres deuxième quinzaine d'août ; vous y trouverez toutes les informations pour vous inscrire dans les activités proposées.

Merci aux présidents et aux membres des bureaux pour leur investissement.

» 17^{ème} Exposition « Les Créateurs et Amis de l'art » le samedi et dimanche 28 et 29 avril : beaucoup de visiteurs et une diversité d'artistes.



» Bric à brac le dimanche 17 juin organisé par le Comité des Fêtes, dans la zone industrielle de Saint-Pavace.

ST PAVACE
(à km du MAIRIE près de COULAINES)

DIMANCHE 17 JUIN 2018

FOIRE au **BRIC à BRAC**

DE 8H A 19H
Ventes directes par les amateurs et les professionnels SAUF restauration rapide

par le Bus Rue de la Paix

LIMITE DE COULAINES
Avenue du Maine Rue D'anjou
Rue de Touraine

Sans RESERVATION
BRIC à BRAC : 2^{ème} le metre -
EQUIPEMENT DES VENTES AVEC UN AGENCEMENT DE -5M
Placements par ordre d'arrivée Places limitées

RENSEIGNEMENTS :
Mme Aveline 02 43 81 06 89
M Lefroy 06 32 51 74 47
Mme Heurtebise 02 43 82 29 15



Il y a 100 ans, le monde rural et la grande guerre de

Aujourd'hui encore, malgré grands nombre de publications, de films, d'expositions, la France est hantée par le souvenir de la « grande guerre ».

Les enfants de 1914 ont grandi dans l'esprit de revanche de la guerre de 1870-71, la conscience collective étant fortement marquée par la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

À l'école, les bataillons scolaires sont organisés et officialisés par la loi du 6 juillet 1882 du ministre de l'institution publique monsieur Paul Bert, à la maison, les jeux, les loisirs, véhiculent une iconographie militaire et un discours patriotique.

Avec 1,4 million de soldats morts pour la France notre pays connaît une saignée sans précédent, 900 morts par jour en moyenne, 3 millions de blessés dont 1 million d'invalides amputés ou gazés durant la guerre des tranchées ; progresser d'un kilomètre coûtait une division d'infanterie, plus de 800 morts. Le bouleversement vécu par le monde rural pendant la première guerre mondiale est sans précédent.

Les paysans mobilisés partant au front totalisent 43% des effectifs militaires

dans une France rurale à 56% et agricole à 40%.

Cette guerre est aussi, le moment d'une première émancipation féminine, les épouses étant placées du jour au lendemain à la tête des exploitations

Au final la grande guerre des paysans est tout à la fois un drame humain de grande ampleur, un effort démesuré pour conquérir la victoire et l'entrée brutale du XX^{ème} siècle.

Après la grande guerre, l'hécatombe est telle que la mémoire des disparus ne peut être effacée ; c'est ainsi que la France devient le pays des monuments aux morts.

Dans les communes de nos villages, à chaque 11 novembre, les enfants accompagnés de leurs instituteurs se rendaient à l'église, aux monuments, aux côtés des anciens combattants, déposant une gerbe et chantant l'hymne national.

Leur construction s'est faite dans la quasi-totalité des 36000 communes françaises.





1914-1918



Nous avons fini, pour certains, par passer devant ces mausolées avec indifférence. Pourtant il est peu de spectacle aussi profondément émouvant que ces monuments portant gravé dans la pierre des listes de noms souvent démesurées pour de toutes petites villes ou d'humbles villages aujourd'hui désertés.

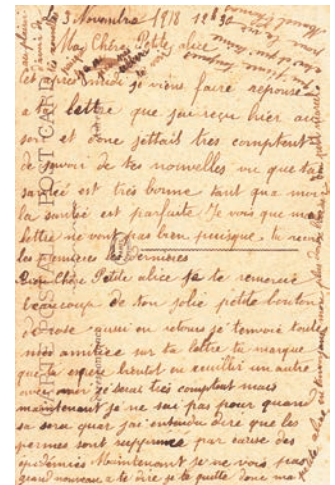
Nos pensées vont vers vous.
Alors que les français n'avaient guère l'habitude de correspondre, combien de cartes postales mêlées de tournures populaires et patoisantes ont traduit à leur humble manière tant de vœux gauchement exprimés,

tant de tendresse ; cette correspondance a été le moyen de faire comprendre ce que l'on avait jamais osé dire de vive voix, l'affection profonde entre époux, celle des mères, des fils, ou celles des amoureux qui ne s'étaient pas déclarés jusque là.

Ces quelques lignes sont un hommage à nos grands parents et arrière grands parents.

Surtout n'oublions pas leurs souffrances.

Annick et Michel Lebouc



Informations générales



PRÉVENTION DES CAMBRIDLAGES



Attention au bruit !

L'arrêté municipal n°041/2004 limite le bruit : à partir de 22h, il doit être veillé à ce qu'aucun bruit, quelle que soit sa provenance, ne puisse gêner le voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Chiens en laisse

La loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 dispose que les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics ou ouverts au public.

Merci de respecter cette obligation, notamment sur la promenade le long de la rivière.

Vous partez en vacances ?

À l'occasion des vacances, la Gendarmerie et la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Sarthe reconduisent l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Des patrouilles de police et de gendarmerie, dans le cadre de leurs missions, assureront des passages fréquents sur les domiciles signalés.

Ce dispositif, totalement gratuit, n'est pas incompatible avec les actions éventuellement mises en œuvre au sein du voisinage (ramassage du courrier, ouverture des volets durant l'absence du propriétaire...).

Télécharger le formulaire « **Tranquillité vacances** » de la gendarmerie de la Sarthe sur le site internet de la commune (<http://www.saint-pavace.fr/vie-pratique/securite-informations-gendarmerie/>) et envoyer-le soit par courrier, soit par mail à la brigade la plus proche de votre domicile :

cob.savigne-l-eveque@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Informations diverses

Horaires des TIS : disponibles en mairie ou sur le site www.lestis72.fr

4 départs de l'arrêt mairie (à côté des commerces) : 07:20 - 08:22 - 08:51 - 14:13.

TIS Voyagez avec les TIS pour tous vos déplacements en Sarthe pour 2,20 €

+ d'infos sur www.lestis72.fr

À partir du 1er septembre 2017, la Région des Pays de la Loire prend en charge la gestion des transports interurbains de votre département.



Balayage des rues : 4 et 18 juillet ; 6 et 20 septembre ; 3 et 17 octobre ; 6 et 21 novembre ; 6 et 20 décembre.



Baignade interdite dans la Sarthe sur la commune de SAINT-PAVACE

(arrêté municipal 2002/033 du 08/07/2002)

Baignade interdite

Un été chaud et ensoleillé ?

Depuis l'été 2003, l'État met en place un Plan national de prévention canicule chaque année, à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 31 août, pour les personnes âgées les plus isolées et fragiles

Chaque année, dans le cadre de ce plan canicule, le CCAS propose aux personnes âgées de s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel. Ce document contient les coordonnées des personnes à prévenir ou du médecin traitant, que le CCAS pourrait contacter.

Si vous souhaitez être inscrits sur ce registre, contacter l'accueil de la mairie.



En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

MAIRIE

Tél. : 02 43 81 05 94 - fax : 02 43 82 12 18
mairie.sg@saint-pavace.fr

Site internet : www.saint-pavace.fr

Heures d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h (en période scolaire)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Maine Cœur de Sarthe

Espace François Mitterrand - 72290 Ballon-Saint Mars
Tél. : 02 43 27 37 20

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Petite Enfance Maine Cœur de Sarthe
Rue du Tertre - 72380 Montbizot
Tél. : 02 43 20 42 00

Conseillers départementaux :

Véronique CANTIN, Thierry LEMONNIER
Maire de Neuville s/ Sarthe Adj. au Maire de Bonnétable
Tél. : 02 43 25 30 97 Tél. : 02 43 29 30 20

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Ramassage le JEUDI sur toute la commune (*collecte reportée le vendredi les semaines comportant un jour férié*)

DÉCHÈTERIE

Neuville-sur-Sarthe

Horaires d'ouverture :

ÉTÉ du 1^{er} avril au 30 septembre
Lundi – Mercredi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
HIVER du 1^{er} octobre au 31 mars
Lundi – Mercredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

ÉCOLES

École Maternelle Saint-Pavace Tél. : 02 43 81 21 47
École Primaire Saint-Pavace Tél. : 02 43 81 65 85
Collège Jean Cocteau Coullaines Tél. : 02 43 82 29 86

BIBLIOTHÈQUES

* Bibliothèque École de Saint-Pavace.
* Culture et Bibliothèque pour Tous
58, rue du Général de Gaulle • COULAINES
Tél. : 02 43 76 85 09

CULTE - OFFICES RELIGIEUX

Samedi 18 h 30 à Saint-Pavace
Dimanche 10 h 30 soit à Saint-Paul de Bellevue,
soit à Saint Nicolas de Coullaines
Paroisse St Nicolas
presbytère, 42, av. du Général de Gaulle • COULAINES
Tél. : 02 43 81 12 12
<http://paroissesaintnicolas.over-blog.com>

MÉDECIN

Dr BOURGES

5 bis, rue des Pommiers • Saint-Pavace 02 43 76 04 40
Médecins d'urgence 72 02 43 51 15 15

SAMU

15 ou 02 43 23 23 23

POMPIERS

18 ou 112

HÔPITAL DU MANS

02 43 43 43 43

PHARMACIE • M^{me} BOTHOREL

Centre Commercial • Saint-Pavace 02 43 76 00 30
Pharmacie de garde 0 810 786 759

CENTRE SOCIAL

2, rue de Belle Île • Coullaines 02 43 74 11 10
(Assistante sociale, puéricultrice, PMI)
Permanence téléphonique le mercredi de 9 h 30 à 11 h

Centre anti-poisons ANGERS

02 41 48 21 21

IMPÔTS

Centre des Impôts - 33, av. Général de Gaulle • Le Mans
Tél. : 02 43 83 44 51

PERCEPTION

Trésorerie de l'agglomération mancelle
100, rue de Flore • Le Mans Tél. : 02 43 81 08 15

Électricité de France - Dép. d'urgence 09 726 750 72

Gaz de France - Dépannage d'urgence 0 810 433 072

Service des eaux SIDERM

02 43 84 67 23

Assainissement VEOLIA

0 969 323 529
ou 02 43 50 11 60

La Poste - 16, rue de la Paix • Coullaines 02 43 54 85 40
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

Boîte aux lettres

Place de l'Église
Levée du courrier du lundi au vendredi à 12 h
Samedi à 9 h

GENDARMERIE

02 43 27 50 11

16, avenue François Mitterrand • SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE
Fax : 02 43 27 85 49
cob.savigne-l-eveque@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Journaux

* Correspondant OUEST FRANCE : M. Étienne CORBEAU
E-mail : etienne.corbeau@orange.fr 06 89 78 90 11

* Correspondant MAINE LIBRE : M. Jacques BOINAIS
35, rue du Monnet • Saint-Pavace 02 43 81 15 24
E-mail : lesboinais@gmail.com

Horaires des Cars T.I.S.

Des dépliants sont disponibles à la Mairie • www.lestis72.com

Service des Transports scolaires

2 rue des Maillets • LE MANS 02 43 54 72 72

Taxi Saint-Pavace

Innovation Transports 02 43 89 25 25
06 03 96 69 30

Il est rappelé que pour tous les problèmes concernant les voies et les réseaux communaux (assainissement, eau, gaz, électricité...), la mairie doit être informée d'urgence afin de faire intervenir les services concernés.

